Instructions | Imprimer | Effacer

Curateur public Québec

Avis de l'évaluateur ou de l'évaluatrice dans le cadre d'une réévaluation concluant au maintien de la tutelle

Important : toutes les sections doivent être remplies.

Suivre les instructions à la page 2.

1. Renseignements généraux sur la personne visée par la réévaluation

Nom	Prénom
Nom et prénom habituellement utilisés	N° de dossier au Curateur public

Date de naissance (aaaa-mm-jj)	Genre ☐ H ☐ F ☐ Non binaire	N° d'assurance maladie	N° de dossier à l'établissement

Adresse (numéro, rue, ville)	Code postal

N° de téléphone à la maison	N° de cellulaire	Adresse de courriel

2. Conclusions de l'évaluateur ou de l'évaluatrice

J'ai procédé à la réévaluation de la personne visée le : (aaaa-mm-jj)

Il s'agit d'une réévaluation :

- ☐ psychosociale
- ☐ médicale

La réévaluation s'est faite dans le contexte ou au moment suivant :

- ☐ Demande de la personne visée avant le délai de réévaluation fixé.
- ☐ Demande du tuteur ou de la tutrice avant le délai de réévaluation fixé.
- ☐ Délai de réévaluation prévu par la loi ou par le tribunal.

☐ Je conclus que la situation de la personne visée quant à son inaptitude OU à son besoin de représentation est inchangée et je recommande le maintien de la tutelle actuelle.

3. Renseignements généraux sur l'évaluateur ou l'évaluatrice

Nom	Prénom	Titre

N° de permis d'exercice : _____ ou no droits acquis : _____

N° de téléphone au travail	Poste	N° de télécopieur	Adresse de courriel

Adresse professionnelle liée à la personne visée (nom de l'établissement, numéro, rue, ville)	Code postal
Signature (numérique ou à l'encre bleue)	Date (aaaa-mm-jj)

Curateur public Québec

Avis de l’évaluateur ou de l’évaluatrice dans le cadre d’une réévaluation concluant au maintien de la tutelle

Instructions

Important : cet avis doit être rempli à la suite de votre réévaluation de la personne sous tutelle, lorsque vous concluez que sa situation n’a pas suffisamment changé pour justifier la modification ou la fin de la tutelle. Cet avis permet de s’assurer que la réévaluation a été faite et, donc, que le tuteur ou la tutrice a rempli son obligation de faire réévaluer la personne sous tutelle au moment déterminé par la loi ou par le tribunal.

Les nom et prénom de la personne visée indiqués dans le formulaire doivent être ceux apparaissant dans l’acte de naissance.

Instructions de transmission

Important : les renseignements contenus dans ce formulaire et ses annexes, le cas échéant, sont hautement confidentiels. Il est donc nécessaire d’en assurer la confidentialité à toutes les étapes, y compris lors de la production des rapports d’évaluation et de la transmission de celui-ci à l’intérieur de l’établissement et aux destinataires autorisés, en conformité avec les normes professionnelles et les lois applicables.

Transmettez une copie de l’avis au tuteur ou à la tutrice ainsi qu’à la personne sous tutelle.

Attention : si la tutelle est divisée, une copie de l’avis doit être transmise au tuteur ou à la tutrice à la personne. Si la personne protégée est sous tutelle aux biens seulement, la copie de l’avis doit être transmise au tuteur ou à la tutrice aux biens.